



**Contre la solitude,
créons du lien**



Brie Comte Robert
Centre Communal d'Action Sociale
Annexe Mairie
2 rue de Verdun
77170 Brie-Comte-Robert

01 60 62 15 84
ccas@briecomterobert.fr



**Aide
Personnes
Isolées**

Le bénéficiaire

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées et/ou en situation de handicap et isolées de la commune de Brie-Comte-Robert.

Pourquoi des visites de convivialité ?

Les bénévoles peuvent vous proposer différentes activités :

- Discussion,
- Lecture,
- Tricot,
- Promenades plus ou moins éloignées (à pieds),
- Etc...

En fonction des bénévoles et de vos propres attentes, vous pourrez faire des suggestions d'activités supplémentaires (dans le respect du bénévolat et des objectifs de ce service).

L'idée est d'adapter ces visites à vos besoins et demandes.

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et/ou handicapées, le CCAS de la ville de Brie met en place le dispositif API (aide aux personnes isolées). Une mise en relation encadrée et en toute sécurité, pour permettre aux séniors de rompre la solitude grâce aux visites de bénévoles.



Le bénévole

Que fait-il ?

Il participe à la lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude des personnes âgées et/ou en situation de handicap, vivant sur la ville de Brie. Il favorise ainsi le lien social par des discussions, de la lecture, de la compagnie, avec les personnes isolées.

Qui peut être bénévole ?

Les lycéens, étudiants, en activité professionnelle, retraités ou en recherche d'emploi, femmes ou hommes au foyer, sans condition de nationalité, âgés de plus de 18 ans et résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie.

Attention : les bénévoles ne se substituent pas à des professionnels de l'aide à domicile du secteur médical ou médico-social !